

14 caméras pour lutter contre les incivilités

A Saint-Georges, on l'a déjà constaté, les dépôts clandestins de déchets ne sont pas rares. Un phénomène qui s'est encore accentué lors des derniers confinements.

Afin de lutter contre ces incivilités environnementales, la commune de Saint-Georges a répondu à un appel à projets lancé par le cabinet de Céline Tellier (avec Be WaPP) afin de d'obtenir des subsides pour l'achat de caméras de surveillance. « Sur les 262

communes de Wallonie, 151 ont déposé un dossier de candidature et 91 ont été sélectionnées, dont Saint-Georges-sur-Meuse en mars dernier », s'est félicité Pierre Brictoux, échevin de la propreté. L'entité récolte donc 24.000 euros de subvention sur un montant total de 34.049 euros TVA. La pose comprise. Le principe avait été approuvé en début d'année, cette fois l'achat a été acté au dernier conseil communal, via le lancement d'un marché public.

Une des fiches projets du Plan local de propreté concerne justement la lutte contre les incivilités environnementales.

Saint-Georges sera pourvue de 14 caméras. Ces dernières seront équipées de la technologie 4G « afin d'être placées en hauteur pour ne pas être dégradées et pouvoir récupérer les images facilement », expose Pierre Brictoux. Elles seront aussi déplaçables. « RESA a donné son accord pour que nous puissions en



Un exemple. © Illustration D.R.

placer autour des poteaux en les encerclant », ajoute-t-il. Ces caméras filmeront de jour comme de nuit et auront une précision capable de discerner de loin les plaques d'immatriculation. Pourvues de panneaux photovoltaïques, elles auront une autonomie « quasi infinie », glisse encore l'échevin. Comme la loi l'y oblige, leur présence sera signalée par des panneaux d'avertissement.

14 POINTS NOIRS IDENTIFIÉS

La commune dispose déjà de caméras de surveillance. Au nombre de quatre. Une sur la place André Renard « depuis une dizaine d'années », table Pierre Brictoux. Et, plus récemment,

trois aux terrains de foot, sur le parking communal, et près de la maison des jeunes, qui filment à 360°.

Où seront placées les nouvelles caméras? L'administration communale a identifié 14 points noirs. Parmi ceux-ci, on retrouve l'entrée et les alentours du recyclage, rue Rodge Mâle (une zone aux nombreux dépôts sauvages), les bulles à verre « où on ne retrouve pas que du verre », les filets où les automobilistes lancent leurs crasses « mais certains viennent y vider tranquillement leurs sacs », rue Grévesse, rue Freddy Terwagne, rue de l'Orangerie ou encore la place de la Libération. ●

ANNICK GOVAERS